



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département de l'environnement



Plan national pour la protection de la nature (PNPN)

Plans d'actions espèces



Foto: Roland Proess

Plan d'action **Lézard des souches** *Lacerta agilis*

Auteur
MNHNL - Groupe herpétologique

Septembre 2009

Plan d'action pour le lézard agile (*Lacerta agilis*)

Taxon : *Lacerta agilis*, Linnaeus, 1758

Fr. lézard agile

All.: Zauneidechse

1. Distribution géographique

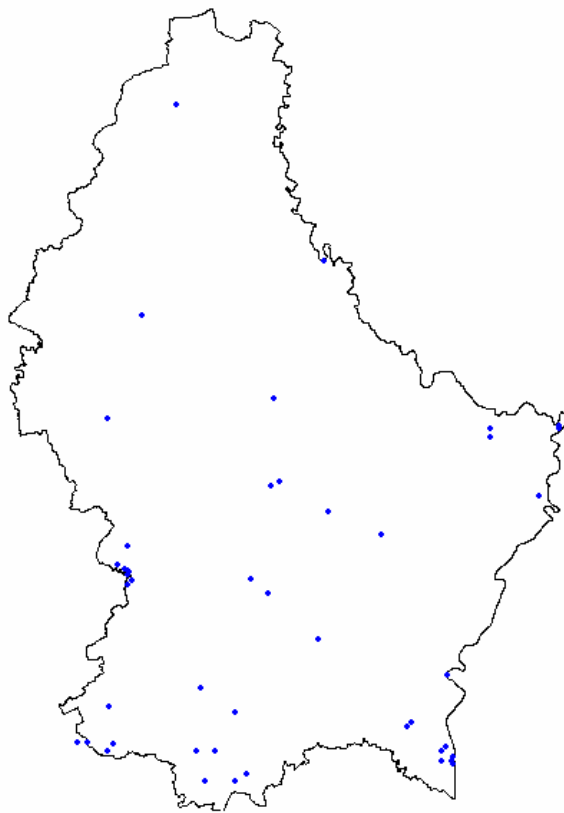


Fig. 1: Toutes les observations signalées de *Lacerta agilis* au Grand-Duché de Luxembourg

La distribution actuelle du lézard agile se concentre surtout dans les biotopes artificielles (biotopes de succession suite à l'abandon d'une activité humaine, spécialement d'ancien site à exploitation ouverte) tels que les lieu-dits « Giele Botter » à Niedercorn, « Haard » à Dudelange et « Haff Réimech » à Wintrange. D'autant plus, des observations ont pu se faire dans des biotopes appropriés, comme p.ex des pelouse sèches.

2. Statut

Selon la liste rouge des reptiles au Grand – Duché de Luxembourg, élaborée par G.H. Parent et Robert Thorn en 1982, le lézard agile est considéré comme menacé (Kategorie 3 : gefährdet). De même, cette espèce figure en annexe IV de la directive « Habitats »

3. Habitats

Le lézard agile préfère des pelouses sèches et des biotopes dits de succession.

4. Biotopes

Le lézard agile est considéré comme habitant des steppes boisées primaires. Par contre elle se voit repoussé sous l'action anthropogène. Ainsi elle occupe surtout des habitats sous influence humaine, comme suit : anciennes carrières, anciens sites à exploitation ouverte, des pelouses sèches et semi-sèches, des bords de forêts, des remblais exposés au soleil (p.ex. remblai de chemins de fer, vignobles) .

5. Facteurs de déclin

Les menaces pour le lézard agile sont multiples :

- Intoxication par des pesticides (vignobles)
- Fermeture des milieux par apparition massive de ligneux (biotopes successives)
- Destruction des milieux de vie par l'intensification de l'agriculture
- Boisements

6. Actions actuelles

Aucune à part d'un monitoring régulier

7. Objectif stratégique

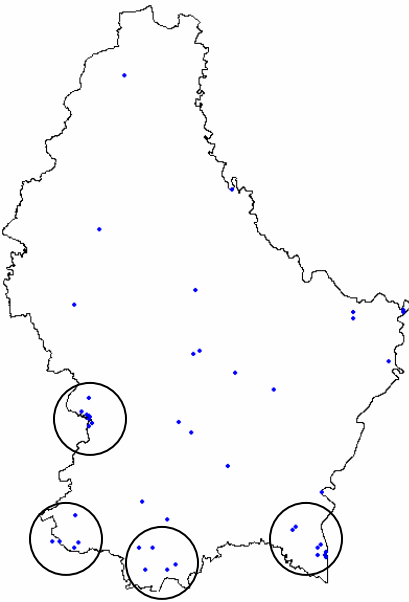
Le but devrait consister à arriver à un état stagnant en ce qui concerne le nombre de populations et d'individus actuels, voire de les agrandir, ce qui ne paraît que difficilement envisageable. Ceci se ferait surtout par une gestion réfléchi des sites important pour la sauvegarde de l'espèce au Luxembourg, donc surtout des sites énumérés sous le point 1.

8. Objectifs de gestion

Conservation des biotopes dits à succession, et en empêcher le boisement. De même la sauvegarde des pelouses sèches pourrait être important pour cette espèce.

9. Actions

i. Mesures ponctuelles



Empêcher le boisement des sites désignés par un rond :
Giele Botter à Niedercorn
Haff Réimech à Wintrange
Haard à Dudelange
Steekaulen à Steinfort

ii. Mesures régulières

Inspection régulières des populations à reproduction (sites voir. : 9. i.)

iii. Mesures d'aménagement

Voir 9. i.

10. Bibliographie

Rainer Günther (Hrsg.) (1996) ; *Die Amphibien und Reptilien Deutschlands*; Gustav Fischer Verlag, Jena

G.H. Parent & Robert Thorn (1982); *Rote Liste der im Großherzogtums Luxemburg gefährdeten Amphibien und Reptilien*; Natura Information ¾, S. 43 - 49